

SERVICE: Intercommunales\*

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 24 JUIN 2019

---

SEANCE PUBLIQUE

N°.- INTERCOMMUNALES – CHR-Verviers, S.C.R.L. - Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019 - Ordre du jour - Note de synthèse - Rapport annuel 2018 - Rémunération des mandataires - Rapport du Collège des contrôleurs aux comptes - Comptes 2018 - Affectation du résultat - Décharge aux administrateurs et aux Contrôleurs aux comptes - Installation des nouveaux organes) - Désignation des nouveaux représentants à l'assemblée générale - Approbation

LE CONSEIL,

Vu le courrier daté du 14 mai 2019, transmis par le CHR-Verviers, S.C.R.L. informant la Ville de la tenue d'un Assemblée générale ordinaire le 25 juin 2019 ;

Vu les statuts du CHR-Verviers, S.C.R.L.;

Vu le Code de la démocratie locale et de la Décentralisation et notamment les article L1122-27, L1122-30 ainsi que les articles L1523-1 à L1523-18 ;

Attendu que le Conseil communal en sa séance du 28 janvier 2019, a désigné madame C. OZER, Conseillère communale, Mesdames C. OZER et J. SCHROUBEN, Conseillères communales, Messieurs H. AYDIN, Président du CPAS, M. BEN ACHOUR, Echevin et D. NYSSSEN, Conseiller communal en tant que délégués de la Ville à l'Assemblée générale du CHR-Verviers, S.C.R.L ;

Vu l'avis émis par la Section « Administration générale – Police – Sécurité – Aménagement du Territoire » en sa séance du 20 juin 2019 ;

Par \* voix contre \* et \* abstentions,

DECIDE

Art. 1.-

- de prendre acte de la convocation du CHR-Verviers, S.C.R.L. pour l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019 ;
- d'approuver l'ordre du jour de cette séance ordinaire de l'Assemblée générale;
- d'approuver le rapport annuel 2018;
- d'approuver la fixation des rémunérations des mandataires sur recommandation du Comité de rémunération;
- d'approuver le rapport du Collège des contrôleurs aux comptes;
- d'approuver les comptes annuels 2018 (compte de résultats et bilan);
- d'approuver l'affectation des résultats;
- de donner décharge aux administrateurs;
- de donner décharge aux contrôleurs aux comptes

- de prendre acte qu'il y aura installation des nouveaux organes - renouvellement intégral des mandats des organes - Démission d'office et nomination des administrateurs
- prendre acte de la désignation des nouveaux représentants à l'Assemblée générale;
- de mandater les délégués de la Ville à l'assemblée générale du C.H.R-Verviers S.C.R.L. en vue de rapporter la décision prise par le Conseil communal.

Art. 2.- de transmettre la présente délibération au CHR-Verviers, S.C.R.L.

Projet soumis au Conseil communal